

Etaient présents ou représentés:

Collège régional : Emile FRANCO, Josée SOUQUE.

Collège départemental : André ROUCH, Raymond COUMES, Augustin BONREPAUX, Bernard PIQUEMAL.

Collège communal : André VIDAL, Pascal JUSOT, Georges GARRIE, Roger GARCIA, Béatrice CROS, Yves GAREL, Jean Claude COUMES, Philippe ERTZBISCHOFF, Roland MANAUT, Jean Pierre VILLENEUVE, Michaël STEPHAN, Marc DUMONT, Jacques DUPUY, Robert ROUDIL, Loïc CRESTO, Antoine VILLENEUVE, Hervé CLAUSTRES, Marie Hélène RIBET, Franck WATTS, Gérard DENAT, François MOREAU, Stéphane SANCHEZ, Nathalie MOLINIER, Claude TERON, Didier PIQUEMAL, Bernard SOUM, Georges POULET, Jean Louis EYCHENNE, Patrick DRIOU, Sophie PAUMIER, Gérard GALY, Marc DELANGRE, Denis BELARD, Aimé GALEY, Denis ROUSSEAU, Laurence JOUBERT SOULA, Gilbert DUPUY, Gérard GRANGER, Nathalie PELLERIN, Edmond BOINEAU, Laurent MILHORAT, Marie Christine DENAT-PINCE, Robert COINTRE, Guillaume JOLIBERT, Richard DANIS, Arnaud GALLOT LAVALLEE, Thierry TARIOL, Danièle CHEVALIER, Fabienne GILOT, Simone ROUX, Jean Claude BAREILLE, Francis JOFFRE, Robert MOUREAU, Gérard PIQUEMAL, Georges MARROT, Gilbert COUVREUX, Denis PUECH, Katherine WERSINGER, Denis LOURDES, Oscar GIROTTO, Henri ANDRIEU, Daniel ARTAUD, Michel BORREL, Marie Madeleine LIMIDO LOUBET, Serge SOULA, Robert ZONCH, Julien SOUQUET, Rachel MICHNA, Simon BAVARD, Monique BOUTONNIER, Jean Paul ROUQUIER, Bernard DEFFARGES, Raymond BERDOU, Jean Marie MONREYSSE, Ginette DEGEILH, Andréas GRUNDEL, Angélica SENTENAC, Christelle ISPA, Ginette BUSCA, Claude PUJOL, Louis TESSARO, Pierre SOULA, François MURILLO, Francine TESSARO, Jacqueline, Anicet, Jean MAGALHAES.

Collège des Etablissements Publics : Maurice JAMMY, Cédric COUZINET, Jean Luc MIROUZE, Joseph CALVI, Philippe LETURCO.

Collège régional : Rolande SASSANO, Paul Louis MAURAT, Marc CARBALLIDO, Martin MALVY.

Collège départemental : Henri NAYROU, Pierre AURIA MEILLEUR.

Collège communal : Alain COSTES, Jean Claude BABEL, Louis BLAZY, Sylvie GROCHULSKY PREVOST, Martine PAPAIX, Jean Philippe LABATUT, Michel ANE, Thierry VERGE, Jean Louis LASSERRE, David DESCOINS, Pierre FORTIER, Léon LOUBET, Pierre BOUCHE, Mathieu PUIGCERDOS, Guilhem FABRA, Nathalie BIDOT, Benjamin WEISS, Violaine RICHL, Joseph PUIGMAL, Jean Jacques MARFAING, Alain BOURGEON, Marie Line SANCHEZ, François CALVET, Jean Marc DURAN, Alain BARI, Jean Yves BERNOU, Marie Laure DUFOUR, Lionel MACAU, Yvan GROS, Daniel BOULANGER, François BUTET, Céline COSTES SCHNEIDER, Laurent GALEY, Jean Louis VIGNEAU, Thierry RESPAUD, Louis CAMEL, Roger RAVAILLE, Annie MICHEL, Magalie TERRAIL, Eric DELPY, Vincent ROZES, Patricia RABY, Jean Pierre MORERE, Christel LLOP, José GARCIA, René CLERC, Thierry TOURNE, Jean Claude SOUM, Philippe LANOIR, Patrick CHAMOLEY, Michel GIESSNER, Roger BUSCA, David DESCOINS, Alain SERVAT, Pascale DEJEAN, Roland MOLE.

Collège des Etablissements Publics : Michel ROQUES, Didier LEMASSON, Josiane GOUZE FAURE, Guy FREBY, André PECHIN.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR s'est réuni le vendredi 12 décembre à Brassac, sous la présidence d'André ROUCH.

Monsieur Serge MAURY, Maire de Brassac, accueille les participants. Il souhaite longue vie au Parc et beaucoup de succès dans cette entreprise.

Le Président André ROUCH accueille à son tour les participants et enchaîne sur le point d'étape concernant le projet de Charte et son approbation.

APPROBATION PAR LES COLLECTIVITES DU PROJET DE CHARTE : POINT FINAL ET PERSPECTIVES

Le Président signale qu'au terme de la période de délibérations locales, le Département de l'Ariège, l'ensemble des communautés de communes concernées ainsi que 142 des 145 communes du périmètre d'étude du Parc naturel régional ont décidé ces derniers mois d'approuver la Charte du PNR et d'adhérer à son futur syndicat mixte de gestion. Il se réjouit de ce résultat qui, entre autres considérations, marque une progression par rapport au nombre de communes adhérentes à l'actuel syndicat mixte de préfiguration.

Il poursuit en précisant que ce résultat est le fait de toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés autour du projet de Parc naturel régional, dans les conseils municipaux, dans les réunions publiques, dans les conversations de villages ou de familles... Il relate l'intensité et le rythme des réunions effectuées ces derniers mois en compagnie du Directeur et bien souvent des vice-présidents, qui ont amené à une quarantaine de réunions en conseil municipal ou en réunions publiques dans toutes les communes qui l'ont souhaité.

Il signale que toutes les réunions étaient différentes ; elles étaient de véritables moments de « démocratie participative » qui ont permis d'échanger sur les problématiques, les attentes et les projets des différentes communes sur des sujets extrêmement divers, allant du problème des « quads » dans les chemins à un projet de création de « bistrot de pays ». C'est ainsi une véritable « banque d'initiatives » que le projet de Parc naturel régional s'est constituée et qu'il pourra mettre à profit.

Pour terminer, André ROUCH signale que la porte reste ouverte aux trois communes qui n'ont pas souhaité rejoindre la démarche en adhérant, les statuts du syndicat mixte de gestion prévoyant la possibilité de les intégrer si elles en manifestaient le souhait.

Au nom du Conseil Régional Midi Pyrénées et de son Président Martin MALVY, Emile FRANCO se réjouit à son tour de ce résultat et salue la qualité du travail effectué. Il abonde sur la nécessité qu'il y a eu dans certaines communes que tous se mobilisent, des situations locales complexes rendant plus incertaines les prises de décisions sereines...

Il annonce que le Conseil Régional réuni la veille en commission permanente a décidé à son tour et comme prévu par les textes, d'approuver le projet de Charte et d'adhérer au syndicat mixte de gestion. La délibération de la Région est à la signature, le courrier du Président Martin MALVY pour transmettre le dossier à Monsieur le Préfet de Région étant déjà prêt. Ainsi ce dernier sera-t-il sollicité dans les tous prochains jours afin que lui même puisse transmettre le dossier à Paris avec son avis motivé.

Madame DELAUNAY, Sous Préfète de Saint Girons et chargée du suivi du dossiers félicite à son tour les porteurs et animateurs du projet et s'associe aux vœux de réussite pour la suite de la démarche et pour le Parc naturel régional. Elle signale que sous l'égide du Préfet, les services de l'Etat sont prêts à accomplir rapidement et dans les meilleures conditions les tâches qui leur incombent afin d'obtenir rapidement le décret de classement des Pyrénées Ariégeoises en Parc naturel régional.

Elle précise en particulier que pour ce faire, une consultation des services et établissements publics de l'Etat à l'échelle départementale et régionale a eu lieu ces trois derniers mois, afin de préparer par anticipation l'avis motivé que le Préfet de Région adressera à Paris en complément de la saisine officielle du Ministre chargé de l'environnement.

La Sous Préfète signale que le dossier à d'ores et déjà été pré-inscrit par les services du Ministre afin qu'il puisse être soumis fin janvier à l'examen du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN). Cet examen sera un moment crucial, tout autant que celui que devra réaliser de son côté la Fédération des Parcs naturels régionaux. Enfin, dans le même temps, doit avoir lieu une consultation par le Ministère de l'Ecologie de l'ensemble des ministères concernés (agriculture, économie, pêche, industrie...). Ainsi, tout est en ordre de marche pour que les choses aillent « vite et bien » en vue d'une signature du décret qui pourrait intervenir dans le courant du printemps, à partir de fin mars ou avril.

Frédérique MASSAT, Députée, exprime également sa satisfaction devant le travail accompli et ses résultats. Elle souligne l'intense mobilisation qui a prévalu tout au long de la démarche, et la montée en puissance progressive qui s'est accélérée ces dernières années depuis la mise en place du syndicat mixte de préfiguration. Elle insiste sur la place particulière tenue par les communes dans ce dispositif et dans sa réussite.

A son tour Benoît ALVAREZ, Conseiller Général de Foix Rural, rejoint les divers éloges et exprime sa disponibilité pour accompagner et relayer le projet de Parc naturel régional et ses actions, en particulier dans les communes relevant du canton de Foix Rural.

DECISIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Le Président signale qu'au cours de l'année 2008 et avec l'aval du Comité Syndical, le Syndicat Mixte a entrepris des actions et obtenu les financements relatifs à ces actions.

Comme prévu dans les délibérations correspondantes, il ajoute qu'il convient à présent d'inscrire ces dépenses et recettes au Budget 2008 sous formes de décisions modificatives.

Le Directeur présente le détail des mouvements proposés. Le Comité Syndical en délibère à l'unanimité.

PROGRAMME D'ACTIVITE 2009 DU SYNDICAT

Le Président signale que les orientations budgétaires seront débattues lors de la prochaine réunion du Comité Syndical. Afin de s'y préparer, le Directeur présente au moyen d'une vidéo projection (cf. annexe) les grandes lignes du programme d'activité.

A l'occasion de la présentation et au fil des interventions et des questions de l'Assemblée, le Directeur apporte des compléments et précisions sur divers points. En particulier, suite à l'intervention de Francis JOFFRES il est précisé que la charte architecturale et paysagère mise en œuvre sur la Barguillère avec le CAUE sera poursuivie et que le PNR épaulera les communes dans sa mise en œuvre. Le Syndicat mixte vient tout récemment de recruter une chargée de mission pour le suivi de ces dossiers, Audrey DURAUD, qui est présentée par le Président à l'Assemblée. Suite à une question de Nathalie MOLINIER, il est précisé que le syndicat mixte de gestion aura à mettre en place très rapidement son organisation interne avec notamment la perspective de la création de diverses commissions et groupes de travail composés des élus délégués qui le souhaiteront pour assurer le pilotage et le suivi des différents domaines d'activité du Parc et des dossiers.

Claude TERON signale son intérêt pour des actions en matière forestière et de gestion de l'espace, en particulier pour aider les communes à maîtriser le développement spontané du couvert forestier en immédiate périphérie des villages.

A son tour Céline ARILLA chargée de mission présente plus complètement la démarche « éco-écoles » engagée par le syndicat mixte depuis 2007 dans 6 écoles volontaires. Elle signale que d'autres écoles peuvent dès à présent se porter candidates à la lumière des enseignements des premiers temps de cette opération.

Pour les Amis du Parc, Jean Claude RIVERE et Michel SEBASTIEN s'associent eux aussi au *satisfecit*. Ils précisent que le PNR a toujours pu et pourra toujours compter sur les Amis du Parc pour l'épauler et le soutenir. Ils suggèrent que lui soit désormais fixée une destinée internationale, avec les Parcs andorrans et catalan limitrophes.

Clôture la réunion, Michel TEYCHENNE Député européen, intervient à son tour pour saluer le bon résultat. Il souligne l'implication successive de la Présidente puis du Président du syndicat mixte de préfiguration et leurs rôles déterminants. Il se propose d'aider à mettre l'Europe au cœur du Parc afin d'une part de mieux profiter de sa situation transfrontalière et de pouvoir prendre appui sur les perspectives offertes par le cadre européen.

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour étant épuisé, les participants se retrouvent autour d'un buffet de produits locaux de la Barguillère et des autres vallées du PNR.

Le Président
André ROUCH